



**LJS TD25107**

Etat descriptif et estimatif de l'actif dépendant de la  
Liquidation Judiciaire Simplifiée de l'activité de la

**SAS SAFPRO**

Magasin de vente d'E.P.I.  
6 rue François-Noël Babeuf  
59760 GRANDE-SYNTHE

Représentée par  
Caroline BABOUILLARD - Dirigeante

Suivant jugement du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE,  
en date du 13/05/2025.  
Monsieur LOOTEN Charles-Henri, Juge Commissaire.

SELARL WRA, ayant étude à DUNKERQUE, 9 Place des Martyrs de la Résistance, agissant en qualité de  
Mandataire Judiciaire.

Ledit état dressé par Maître Thierry MAY, Commissaire de Justice  
à DUNKERQUE, 98 rue Albert Mahieu.

Fait le 23 mai 2025.

SELARL Thierry May et associés, Commissaires de Justice

98 rue Albert Mahieu - 59240 Dunkerque  
Tél. 03.28.63.42.69 – dunkerque@mayjudiciaire.com  
N° TVA : FR84879810976 - N°SIRET : 879 810 976 00024

Au 06 rue François-Noël Babeuf, Grande-Synthe (59760)  
En l'absence de Caroline BABOILLAD, Présidente

MATERIEL D'EXPLOITATION	Exploitation
-------------------------	--------------

Dans un bureau

1.	<p>Six bureaux en mélaminé brun, deux casiers en mélaminé brun à trois tiroirs, cinq chaises bureau sur roulettes, un meuble en mélaminé blanc à seize niches</p> 	300
2.	<p>Deux mini tours DELL, trois écrans DELL, trois claviers filaire (deux DELL, un sans marque), deux souris filaires sans marque</p> 	300

Dans le magasin

3.	<p>Un grand comptoir en mélaminé blanc (env. 4m.)</p> 	200
----	---	-----

MATERIEL D'EXPLOITATION		Exploitation
4.	<p>Deux présentoirs à vêtements, deux présentoirs BOSCH, un présentoir métallique DOGHER TOOL, un présentoir métallique orange, un présentoir métallique noir, un extincteur</p>  	300

Dans le garage

5.	<p>Trois racks métalliques bleu et rouge (env. 2mx2m), un escabeau cinq marques</p> 	400
6.	<p>Un transpalette, un gerbeur électrique EST 122</p>  	2 500
7.	<p>Une armoire métallique à deux portes, un meuble métallique de rangement de dossier, deux tréteaux métalliques bleus, un micro- onde HIGHONE</p>  	100
<b>TOTAL DE MATERIEL D'EXPLOITATION</b>		<b>4 100</b>

<b>STOCK SOUS CLAUSES DE RESERVE DE PROPRIETE</b>		<b>Exploitation</b>
8.	<p>Stock d'équipement de protection individuelle. Etat du stock informatique communiqué (P.A.H.T. 85 000 €). Stock déclaré partiellement payé . Une partie revendiqué qui représente plus de la moitié du stock a été isolé.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>	85 000
<b>TOTAL DU STOCK SOUS CLAUSES DE RESERVE DE PROPRIETE</b>		<b>85 000</b>

VEHICULE EN CREDIT-BAIL		Exploitation
9.	<p>DIAC CTTE RENAULT type MASTER Immatriculation : <b>GT-635-VR</b> 1ère mise en circulation : 29 / 01 /2024 N° de série : VF1MA000971443801 Puissance : 8 cv - GO Kilométrage: 43427 kms Une bosse sur le montant avant droit</p>   	25 000
<b>TOTAL VEHICULE EN CREDIT-BAIL</b>		<b>25 000</b>

MATERIEL APPARTENANT A DES TIERS		Exploitation
10.	<p>LEASECOM Deux standards, un boitier internet</p>	NEANT
11.	<p>BIERBAUM PROENEN Deux meubles de présentation métalliques à deux casiers</p> 	NEANT

<b>MATERIEL APPARTENANT A DES TIERS</b>		<b>Exploitation</b>
12.	<p>A la présidente Un canapé, une table basse en bois marron, trois chaises en tissu bleu</p> 	NEANT
13.	<p>SAMEN Trois chaises grises, une table ronde en mélaminé blanc</p> 	NEANT
14.	<p>A un employé Un frigidaire FAR</p> 	NEANT
<b>TOTAL DU MATERIEL APPARTENANT A DES TIERS</b>		<b>NEANT</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>114 100</b>

## **RECAPITULATIF**

<b>RECAPITULATIF INVENTAIRE</b>	<b>Exploitation</b>
<b>TOTAL DE MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>4 100</b>
<b>TOTAL DU STOCK SOUS CLAUSES DE RESERVE DE PROPRIETE</b>	<b>85 000</b>
<b>TOTAL VEHICULE EN CREDIT-BAIL</b>	<b>25 000</b>
<b>TOTAL DU MATERIEL APPARTENANT A DES TIERS</b>	<b>NEANT</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>114 100</b>

Suite aux opérations d'inventaire, Caroline BABOUILLARD nous a déclaré avoir fait inventorier tout ce qui constitue l'actif sans rien omettre, excepter ou dissimuler.

L'ensemble des biens relevés ci-dessus reste sous sa responsabilité et sera présenté par ses soins quand et à qui il appartiendra sur ordonnance du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE.

Et ce que dessus, nous avons clos et arrêté le présent relevé, pour servir et valoir ce que de droit.

**Thierry MAY**  
**Commissaire-Preneur Judiciaire**